

Les colombes d'Anastase et autres volatiles

In: Journal des savants. 1971, N°2. pp. 81-105.

Citer ce document / Cite this document :

Robert Louis. Les colombes d'Anastase et autres volatiles. In: Journal des savants. 1971, N°2. pp. 81-105.

doi : 10.3406/jds.1971.1243

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1971_num_2_1_1243

LES COLOMBES D'ANASTASE ET AUTRES VOLATILES

1. — LES COLOMBES D'ANASTASE AUX THERMES DE CYRÈNE.

Un *Corpusculum* des inscriptions chrétiennes de la Cyrénaïque a été publié par Miss Joyce Reynolds dans le *Journal of Theological Studies*, tome 11, en 1960, d'après des textes déjà connus ou des inédits. En analysant cette publication dans le *Bulletin épigraphique* 1961, 835, et en expliquant telles acclamations méconnues, on a promis là d'expliquer aussi le n° 4¹ ; il faut s'en acquitter.

Ce sont deux graffites gravés sur une colonne, qui sont reproduits d'après *Suppl. Epigr. Gr.*, IX, 187-188, après l'éditeur, G. Oliverio, *Africa Italiana*, 3 (1930), p. 218² :

Κύριε, βοήθησον
'Αναστασίω
ΤΟ ἔχοντος τὰς
περестεράς.

« Seigneur, porte secours à Anastase qui a les colombes »³. L'explication est donnée par l'éditrice à la note 3 et je la traduis. « Cf. G. Lefebvre, *Recueil des inscriptions grecques chr. d'Égypte*, n. 10 : — Τιμόθεος ὁ τῆς περιστερᾶς. On doit renvoyer à la coutume de suspendre des colombes d'or et d'argent

1. Ce devait être alors dans *Hellenica*, XIII, qui fut, le moment venu, consacré à l'analyse critique du recueil *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, VIII.

2. Le second seul est complet. Le premier s'arrête après 'Αν[αστασίω]. Ce dernier nom est pourvu d'un point d'interrogation dans *SEG*.

3. Le second texte semblait porter το (pour τῷ ; ainsi dans *SEG*, το) plutôt que pour το[5] (Oliverio) ou ου avec ligature. De toute façon, au Bas-Empire comme plus tard, les mélanges de cas et le passage du datif au génitif sont trait courant. Le premier éditeur relevait qu'après βοήθησον on écrit tantôt le datif, tantôt le génitif. Περестεράς a été entendu dès la première édition comme une prononciation de περιστεράς. Pas de reproduction dans le *Corpusculum* ; cf. *Bull.*, loc. cit.

sur le baptistère et l'autel dans des églises grecques. Il semble que cela se soit développé dans la première moitié du VI^e siècle. Voir E. Schwartz, *Acta Conciliorum Oecumenicorum*, III (1940), pp. 60 sqq., pour l'accusation portée en 536 contre Sévère d'Antioche d'avoir supprimé de telles colombes, — ce qui suggère que la pratique était relativement nouvelle à ce moment. Je dois cette information au professeur Chadwick »¹.

En fait, l'éditrice suivait pour une partie essentielle le premier éditeur, Gaspare Oliverio, qui commentait p. 218-220 (je traduis) : « On pense d'abord à une *supplicatio* collective pour le salut de l'empereur monophysite Anastase I^{er} l'Ami de Dieu, l'empereur vivant dans la crainte de Dieu². L'hypothèse pourrait acquérir une plus grande valeur si nous étions sûrs de la signification de περιστερὰ (pour περιστερὰ), qui d'ordinaire veut dire : « colombe », mais comme terme technique signifie « columba, in qua sacra hostia reponebatur », et indique aussi une étoffe violette « in caudae columbinae specimen, a pileo perinde violaceo sacerdotis saecularis graecanici, retro dependens »³. Mais on peut dire aussi qu'il s'agit simplement d'un prêtre plus ou moins élevé dans la hiérarchie ecclésiastique »⁴.

A la vérité, le rapprochement avec l'inscription du Corpus de G. Lefebvre, n. 10, ne signifie rien⁵. D'autre part il a échappé aux derniers éditeurs, J. J. E. Hondius et J. Reynolds, l'explication évidente donnée par P. Roussel dans le *Bulletin épigraphique* de la *Revue des études grecques*, 1932, p. 211, aussitôt après la publication de G. Oliverio. « Le commentaire, qui évoque le nom de l'empereur Anastase I^{er}, n'est pas recevable. Il s'agit sans doute d'un marchand de pigeons qui exerçait son commerce au pied de la colonne ; les exemples analogues ne manquent pas ».

C'est même sans aucun doute qu'il s'agit d'un vendeur de colombes ou de pigeons. Les textes, le complet et l'incomplet, sont en effet gravés sur une colonne de granit⁶ « à l'entrée Sud du Frigidarium des Bains byzan-

1. Celui-ci est le co-directeur de la revue, le Révérend H. Chadwick.

2. Note de l'éditeur : « Bréhier, *Anastase*, *Dict. d'hist. eccl.*, II, p. 1453 ».

3. L'éditeur renvoie à « Du Cange, *Gloss. m. et inf. graecitatis*, Weter, 1905, s. v. ».

4. Aucune note explicative dans *SEG*, IX, 187-188 ; seulement le titre « Acclamations ».

5. Alexandrie, épitaphe datée de 578 : Ἐκοιμήθη ἐν Χ(ριστῷ) ὁ ἐν ἀγίοις ἀδελφὸς Τιμόθεος ὁ τῆς Περιστερᾶς, ὁ τοῦ κοινοβίου τοῦ ἁββα Σαλαμᾶ et les dates. Ch. Clermont-Ganneau écrivait : « peut-être faut-il voir dans Περιστερᾶς un nom de lieu, analogue au nom d'une localité voisine d'Ascalon, Hamâmé, 'la colombe' ? ».

6. Oliverio : « ... è stata battuta a punta di piccozza e ripetuta due volte un'iscrizione cristiana ». Reynolds : « very irregular » ; elle parle d'une « colonne de marbre ». Figures 79 et 80 dans Oliverio.

tins »¹. C'est un type fréquent de courtes inscriptions que celles qui indiquent les places de marchands, soit avec le mot *τόπος*, « emplacement », soit avec le génitif seul, — ici, comme nous sommes à une époque tardive, avec une prière au Seigneur —, sur l'agora, ou sur les colonnes des portiques, ou sur celles de ces avenues à colonnades que l'on appelait *plateiai* (ce sont des « avenues », des rues larges et rectilignes, et non des places)². Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ces inscriptions de marchands ou d'artisans. Je donne deux photographies de la colonnade de Soloi-Pompeiopolis en Cilicie³ et, sur l'autre figure, le bas d'une des colonnes avec inscription de métiers⁴. Je rappellerai que j'ai récemment expliqué les *ἱπριάρχοι* de Korykos, comme ceux de Pompeiopolis, non comme des ouvriers en verrerie, *vitriarii*, mais comme des pâtissiers⁵. J'évoquerai aussi les inscriptions corpora-



FIG. 1. — Base de colonne à Pompeiopolis.

1. J. Reynolds. Oliverio, p. 218-220 : « distese EO sopra i muri dell'ipogeo rettangolare limitrofo al forno X (delle P. Therme) furono trovate, e lasciate, due colonne di granito. Sopra una di esse è stata battuta », etc.

2. Cf. en dernier lieu *La déesse de Hiérapolis-Castabala (Cilicie)*, 44, avec la note 2 ; *Am. Studies Papyr.*, I, p. 100.

3. Cf. *Annuaire du Collège de France*, 63^e année (1963), page 348 (*Opera Minora*, IV).

4. Voir Ad. WILHELM et R. HEBERDEY, *Reisen in Kilikien*, p. 44.

5. *Charistérion An. Orlandos (Opera Minora*, II, pp. 933-934). Voir la photographie ici, fig. 1.

tives à Pompeiopolis des πλουμάριοι ¹, c'est-à-dire le terme latin qui à basse époque a supplanté le mot grec ποικιλτής pour désigner le brodeur, — celles d'un portique à Éphèse avec notamment les χανναδάριοι, les ouvriers en chanvre, qui tiraient leur matière première d'abord de la vallée du Caystre, fleuve d'Éphèse ². L'inscription τραγακάνθη au portique Est de l'Agora du Sud à Milet ³ ne désigne pas une personne ⁴, mais le lieu où se vendait la gomme adragante, venue surtout des plateaux de l'Asie Mineure. Dans les Thermes d'Été de Bérytos, en Phénicie, θερινῶν δημοσίων, étaient installés des cabaretiers, προπινάριος, προπουματῆς ⁵. A Myra, sur un pilier à gauche de l'entrée du théâtre, on lisait : Γελασίου καπήλου ὁ τό(πος), « place de Gelasios boutiquier » ou aubergiste ⁶.

Aux Thermes de Cyrène, au Bas-Empire, Anastase signalait qu'il était établi là avec ses colombes — non point des colombes eucharistiques —, qu'il était un marchand de colombes, un περιστεροπώλης ⁷. Même si ce mot ne nous était encore attesté que par un papyrus, ce ne serait pas un véritable *hapax*, c'est-à-dire une création originale. Seul le naufrage de la majeure partie des documents antiques nous a privés de ses parallèles ; ce mot technique était certainement courant. Si on ne l'a pas employé ici, c'est, à mon sens, pour une raison assez claire. Anastase n'était pas un de ces éleveurs qui produisent en masse les pigeons pour les vendre à mettre à la casserole

1. Ad. WILHELM et R. HEBERDEY, *loc. cit.*, n. 108. Cf. mes *Études épigr. et philol.*, 84, n. 2 ; 95-96 ; *Bull. Épigr.* 1970, 422, p. 423.

2. Voir mes *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, pages 143 sqq. et planches III-V.

3. *Milet*, I 7, *Südmarkt*, n. 210.

4. Cf. A. REHM, *I. Didyma*, p. 103, note 4 et *Z. für indogerm. Forschungen*, 61, p. 178, n. 11. Il disait plus justement dans la première édition : « Verkaufsstand der Pflanze 'Bocksborn' ? » etc. Dans les passages auquel renvoie cette note-ci, il considérerait Τραγακάνθη à la fois comme un nom de personne et comme la « Toposinschrift » d'une vendeuse.

5. Cf. *Bulletin Épigraphique* 1946-47, n. 207, pp. 359 et 360. Ces deux noms de métiers à Korykos de Cilicie notamment (*MAMA*, III). Cf. le beau mémoire de W. Heraeus dans ses *Kleine Schriften* (1937), 190-226 : Προπειν. Je traduis pour faire court par « cabaretier ». Il s'agit exactement des boissons avant le repas et des divers hors-d'œuvre qui les accompagnaient, les 'meze' turcs.

6. E. PETERSEN, *Reisen in Lykien*, II, p. 29, note 2.

7. Le terme dans le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones, s. v., d'après *Berl. Gr. Urk.*, 1258, l. 10, après M. SCHNEBEL, *Die Landwirtschaft im hellenistischen Aegypten* (1925), 342, avec des indications sur les pigeonniers. Le papyrus remonte au II^e siècle a. C. Cf. aussi sur les pigeons dans l'Égypte ancienne, M. CABIANCHI, *Aegyptus*, 16 (1936), 94-121 : *Ricerche di ornitologia nei papiri dell' Egitto greco-romano* ; là, un περιστεροπώλης dans un papyrus de Zénon ; il est rappelé dans Liddell-Scott-Jones.



FIG. 2. — Colonnade d'une avenue à Pompeiopolis.

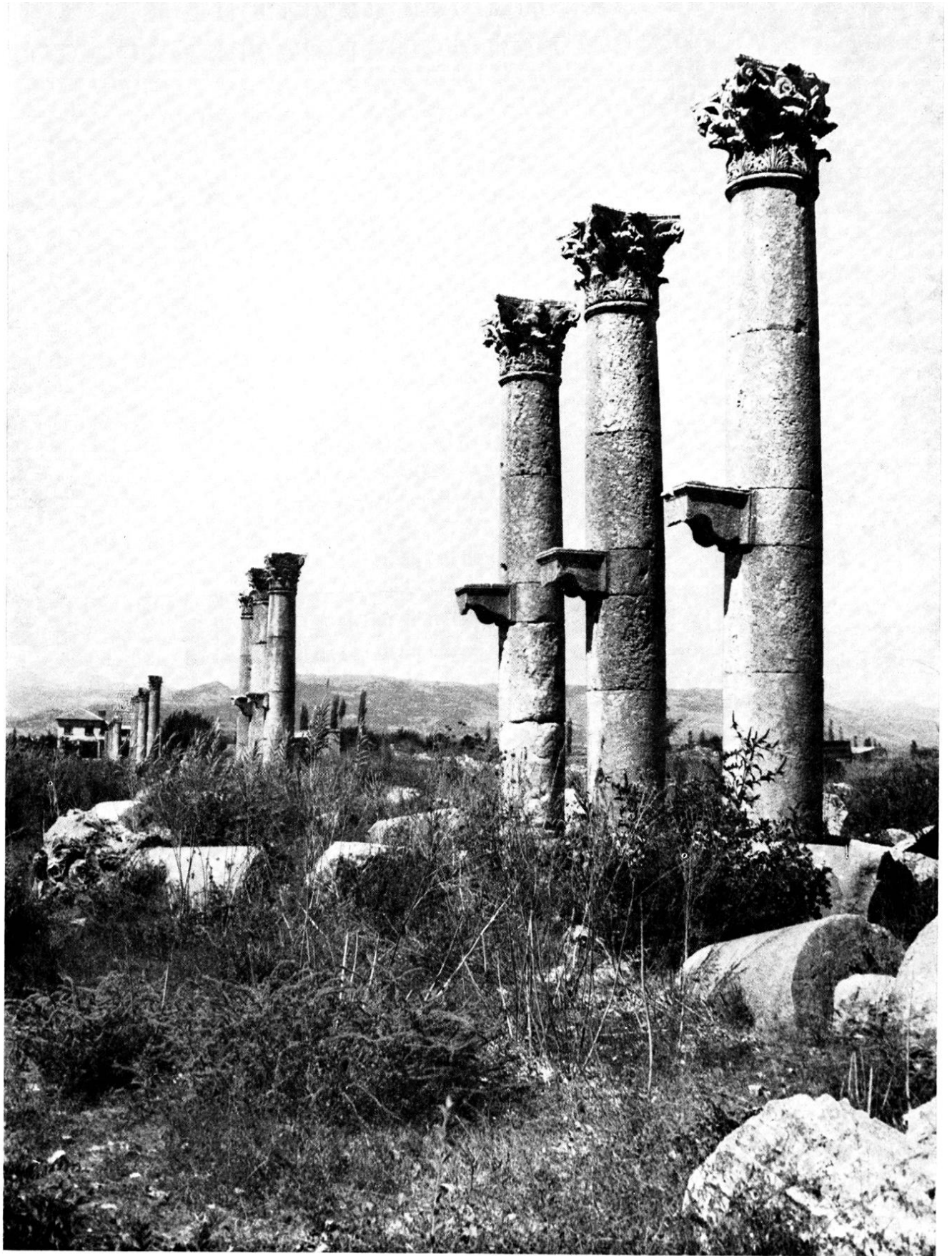


FIG. 3. — Colonnade d'une avenue à Pompeiopolis.

ou à rôtir. On connaît maintenant une installation de ce genre dans l'Égypte romaine, à Karanis¹, comme on connaît les grands pigeonniers à l'époque moderne par exemple, en dehors de l'Égypte, dans les Cyclades ou en Iran, pour la chair et pour la fiente des pigeons². Notre Anastase n'est pas un volailler qui travaille pour le marché de volailles et l'agora, pour les Halles, pour envoyer ses colombes à la casserole des gourmands. « Celui qui a les colombes » est un spécialiste qui travaille pour les amateurs du « marché aux oiseaux », pour les « amateurs de colombes ». Il y eut pendant toute l'antiquité ce goût pour les animaux familiers, chiens, chats et volatiles, dont le prix pouvait être extrêmement élevé³.

Je ne citerai que trois témoignages parce qu'ils émanent d'un homme cultivé du Bas-Empire, du IV^e siècle, Libanius. Dans sa Vie⁴, il raconte comment l'amour de la rhétorique lui fit délaisser les plaisirs de la jeunesse, la campagne, les colombes, les courses de chevaux, le théâtre et ces combats de gladiateurs dignes de ceux des Thermopyles⁵ : ὥστε ἡμέληντο μὲν αἱ τῶν ἀγρῶν χάριτες, ἐπέπρανον δὲ περιστεραί, δεινὸν θρέμμα καταδουλώσασθαι νέον, ἄμιλλαι δὲ ἱππῶν καὶ τὰ τῆς σκηνῆς πάντα ἀπέρριπτο κτλ. J'avais rapproché ce passage en lisant l'inscription de Cyrène : nouvellement enthousiaste de la rhétorique, Libanius avait revendu ses colombes, ces petites bêtes si puissantes

1. Intéressant article de E. M. HUSSELMAN, *Trans. Amer. Philol. Assoc.*, 84 (1953), 81-91 : *The dove-cotes of Karanis*. 81-91. Voir aussi Maria NOWICKA, *La maison privée dans l'Égypte ptolémaïque* (Varsovie, 1969), 125 et 138, avec les photographies 76 (pigeonnier ancien à Karanis) et 77 (moderne dans le Fayoum). On connaît assez les pigeonniers, περιστερεών, en Syrie dans le Hauran ; cf. J. G. WETZSTEIN, *Reisebericht über Hauran und die Trachonen* (1860), 73, n. 1, description d'un pigeonnier moderne et évaluation de ses revenus ; mes *Hellenica*, XI-XII, 297-298.

2. Pour la fiente de pigeon comme engrais dans les vignes d'après les papyrus, cf. M. SCHNEBEL, *loc. cit.*, 85-86. Pour l'époque moderne, je renvoie notamment à J. LOZACH et C. HUG, *L'habitat rural en Égypte* (Le Caire, 1930), 151-155 et pl. XIX-XXI.

3. Il suffit de renvoyer à l'intéressant article de E. Cougny et E. Saglio dans le Dictionnaire de Saglio-Pottier, s. v. *Bestiae Mansuetae* (col. 700-702, pour les oiseaux, notamment les colombes et tourterelles, les perdrix et les cailles, les moineaux, les oies et les cygnes) et à celui de Steier dans *Realencyklopädie*, s. v. *Taube* (1932). Pour les prix, outre Cougny et Saglio, note 255, précisions dans l'article *Taube* et *ibid.*, s. v. *Geflügelzucht* (1910), par Orth, col. 925. On est frappé de voir combien sont encore utiles les articles du *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg, Saglio et Pottier dans le domaine de la vie privée et des mœurs, malgré leur date et même pour les plus anciens, vers le début de l'entreprise ; la documentation nouvelle (inscriptions, papyrus, archéologie) ne les a pas fait vieillir comme souvent les articles d'institutions ou de mythologie.

4. Édition Foerster, I, 82.

5. Pour ce dernier trait et ce qu'il signifie pour le goût public dans les pays grecs, cf. *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, pp. 254-255.

pour asservir un jeune homme. Dans deux lettres de sa correspondance ¹, il remercie pour le don de colombes ².

C'était un cadeau courant entre amoureux que des colombes, comme on le voit par les poètes ou autres auteurs, comme par les monuments figurés ³. Parmi les cadeaux de ce genre la colombe fut un oiseau préféré à travers les âges, suivant la vieille chanson : « le premier mois de l'année, que donnerai-je à ma mie ? Une perdriole, que va que vient que vole, — deux tourterelles..., trois ramiers au bois ». Aux textes que l'on a déjà réunis, il faut ajouter, je crois, un vers de Ménandre cité dans Athénée, XIV, 654 b. Dans son drame 'la Pallakè', un personnage arrive en courant et s'écrie : ἡγόρακά σοι περιστέρια. L'excellent éditeur Alfred Körte commentait en latin ⁴ : « Columbae illae possunt inanes fuisse, sed in testimoniis omnibus ab Athenaeo collatis aves sunt ». C'est dans le contexte de « cadeaux des amants » que ce vers prend sa signification. Le personnage ne vient pas d'acheter des bijoux dorés, boucles d'oreilles ou autres. Il rapporte de l'agora, du κύκλος où l'on vend les oiseaux, de petites colombes bien en vie qu'il vient offrir à son amie en cadeau d'amour. Les amants donnent à ceux qu'ils veulent séduire ⁵, ὁ μὲν ὄρνυγα δούς, ὁ δὲ

1. Je les ai trouvées par G. R. SIEVERS, *Das Leben des Libanius* (1868), 10.

2. *Epist.*, 1532 Foerster (1550 Wolf) : Ambrosios lui a envoyé des colombes. Libanius loue leur belle apparence et leur fidélité, αἱ δὲ αὐταὶ καὶ καλαὶ καὶ πισταί ; quand on les a lâchées, aucune n'a déserté, mais toutes sont revenues fidèles à leur poste, ἀφέντες γὰρ αὐτάς πέτεσθαι οὐδεμία σφῶν ἡυτομόλησεν, ἀλλ' εὖ καὶ καλῶς ἄπασαι τὴν τάξιν ἐφύλαξαν. Le cadeau est d'autant plus apprécié qu'il n'avait pas été demandé. Mais qu'il n'en envoie pas d'autres ; car celles-ci sont déjà devenues mères ; ce qui est agréable, ce n'est pas d'en recevoir beaucoup, mais d'en montrer beaucoup nées de quelques-unes. Que les dieux en rapport avec les colombes lui accordent de bien gérer sa charge, σοὶ δὲ οἱ χρώμενοι ταῖς περιστέραῖς θεοὶ δοῖεν εὖ φέρεσθαι τὴν ἀρχὴν διὰ τέλους. Au n. 1527 (W., 1553), Libanius remercie Andromachos. Celui-ci l'avait entendu faire l'éloge des colombes d'Égypte : μου τὰς Αἰγυπτίας ἥκουσας ἐπαινοῦντος περιστέρας. Il en garda le souvenir et, étant allé dans la lointaine Égypte, il réunit des colombes et en envoya un grand nombre, véritable colonie d'oiseaux, γενόμενος ἐν Αἰγύπτῳ τοσοῦτον ἡμῶν ἀπεχούση συναγαγὼν ὅτι πλείστας ἐπεμψας ὀρνίθων ἀποικίαν. Déjà elles ont proliféré, ὧν ἤδη πολὺ τὸ φύλον · ἔτεκον γάρ... Suit un développement sur Chypre et « la mère des Amours ».

3. Cf. outre les études citées plus haut, V. HEHN, *Kulturpflanzen und Haustiere* ⁷ (1902), 335-348 ; p. 344 : « allbekannt... dass Tauben unter Liebenden eine bedeutungsvolle Gabe bildeten », « aus bildlichen Darstellungen und Erwähnungen der Dichter ». Cf. par exemple, pour les *palumbes dona amantium*, les passages de Théocrite et d'Ovide auxquels renvoie R. A. Pack, dans son édition de la *Clef des Songes* d'Artémidore de Daldis (1963), II, 20, p. 137 : φάσσαι καὶ περιστερὰὶ γυναῖκας σημαίνουσι, φάσσαι μὲν πάντως πορνικάς, περιστερὰὶ δὲ ἔσθ' ὅτε οἰκοδεσποίνας καὶ κοσμίους.

4. Chez Teubner, *Menandri reliquiae* (1958), n. 318.

5. ARISTOPHANE, *Oiseaux*, 707. Ce passage est cité par S. CHARITONIDIS, *Arch. Eph.*, 1958, 97.

πορφυρίων', ὁ δὲ χῆν', ὁ δὲ περσικὸν ὄρνιν, caille, poule porphyrion ¹, oie, coq. L'oiseau est parmi les jouets des adolescents. C'est la caille dans l'épigramme d'un poète de la Couronne de Méléagre, Glaucos, *Anth. Pal.*, XII, 44 :

Ἦν ὅτε παῖδας ἔπειθε πάλαι ποτὲ δῶρα φιλεῦντας
 ὄρνυξ καὶ ῥαπτὴ σφαῖρα καὶ ἀστράγαλοι ·
 νῦν δὲ λοπὰς καὶ κέρμα · τὰ παίγνια δ' οὐδὲν ἐκεῖνα
 ἰσχύει. Ζητεῖτ' ἄλλο τι, παιδοφίλῃ ².

« Il fut un temps où l'on persuadait autrefois les enfants par des dons qu'ils aimaient, caille, ballon cousu et osselets ³... »

Dans les comptes privés transmis par le papyrus d'Oxyrrhyncos n. 736 (*P. Oxyr.*, 4, 1904), on a lu et restitué, l. 79 : περιστερᾶς [πα]ιδ(ῶν) 1 obole, une colombe pour des enfants de la maison.

Dans un inventaire de Délos, une offrande consistait en une statuette de bronze d'un jeune enfant tenant dans sa main une colombe, παιδίον χαλκοῦν μικρόν ἐπὶ βάσεως λιθίνης καὶ σφονδύλου χαλκοῦ, ἔχον περιστερὰν ἐν τῇ χ(ε)ρὶ ⁴.

1. On a proposé de reconnaître une de ces poules porphyrions, *laudatissimi in Commagene*, sur la stèle funéraire d'un enfant en Commagène, qui tient aussi des dattes : H. F. MUSSCHE, *BCH* 1959, 543-548 ; pour l'épithaphe, j'ai rétabli un texte tout différent de celui de l'éditeur (*Rev. Ét. Anc.*, 1960, 346-351 ; *Opera Minora Selecta*, II, 862-867).

2. Cf. GOW et PAGE, *The Greek Anthology*, I, *Hellenistic epigrams*, 1811 sqq., avec le commentaire, page 287 de la seconde partie.

3. Sur les osselets et la jeunesse, voir mes discussions dans l'*Épigramme grecque (Entretiens de la Fondation Hardt, XIV)*, 229-232, 290-291. Encore un texte caractéristique pour les osselets, jouet des enfants et des adolescents, et qui ne conviennent point à l'âge mûr et aux femmes mariées. C'est une épigramme d'Antipater de Sidon, *Anth. Pal.*, VI, 276 (GOW et PAGE, *loc. cit.*, n. LI et pp. 75-76), consécration de la jeune Hippè pour ses noces. Au troisième distique, invocation à Artémis : Ἀρτεμι, σὴ δ' ἰότητι γάμος θ' ἄμα καὶ γένος εἴη | τῇ Λυκομηδείᾳ παιδί φιλαστραγάλη : « Artémis, que par ta volonté le mariage soit aussi la maternité (la descendance) pour la fille de Lykomédès (le nom n'est pas assuré), cette enfant qui aime jouer aux osselets ». On a corrigé le dernier mot, en forgeant l'un ou l'autre de ces adjectifs dont chacun serait, lui aussi, un *hapax* : φυγαστραγάλη (Piccolos et Stadtmüller) ou λιπαστραγάλη (Meinecke). Il y a lieu de conserver, avec Waltz et Gow-Page, le texte transmis par le manuscrit et par la Souda. Il me semble qu'il y a une pointe dans le rapprochement de παιδί et de φιλαστραγάλη : la fille de Lykomédès est encore une enfant ; elle aime donc jouer aux osselets ; elle va devenir femme et, lui souhaite-t-on, aussitôt enceinte ; les osselets, qui la rattachent à l'enfance, ne seront plus de mise, ce qu'expriment aussi les corrections proposées, mais le φιλαστραγάλη à cette place suffit à l'indiquer et ce mot, un *hapax*, évoque l'enfance de la toute jeune épouse qui va se terminer ; elle aime tant les osselets et ce jeu puéril va être fini pour elle. Tant le lien est étroit entre les osselets et l'âge infantile ou adolescent, avant l'âge mûr et le mariage.

4. I. Délos, 1442 A, l. 78-79.

Dans les stèles funéraires attiques à l'époque classique comme dans les monuments funéraires de tant de pays grecs ou hellénisés ou romains aux époques classique, hellénistique et romaine, de Bordeaux à Byzance, au Pont, à la Commagène et à Palmyre par Athènes et Éphèse, on voit la place que tiennent les oiseaux parmi les bêtes qui sont l'amusement des enfants et qui animent le gynécée ; colombes, oies, perdrix, cailles, pinsons ¹. Souvent l'enfant tient une colombe ou un autre oiseau dans une main, tandis que de l'autre il porte une balle ou une grappe de raisin. A Thasos, à Byzance et partout ailleurs ², ce ne sont pas des symboles de « l'âme oiseau », ni une grappe du culte dionysiaque ; ce sont des jouets, petits animaux ³ et grappe de raisin que le bambin égrène à sa fantaisie, ses ἀθύρματα.

De la constante présence de ces oiselets dans les gynécées viennent les noms féminins qui sont ceux des colombes, tels que Péristéra ⁴, Phattion ⁵,

1. Cf. H. MÖBIUS, *Ath. Mitt.*, 81 (1966), à propos d'une jeune Neottion (sur ces anthroponymes tirés des noms de jeunes oiseaux, cf. mes *Noms indigènes dans l'Asie Mineure*, I, 60-61), qui tient une oie dans la main gauche, cependant qu'un chien se dresse, note 67 : « Die Spielvögel der Kinder auf Grabreliefs sind ausser Tauben oder Finken häufig junge Gänse, nicht Enten, wie man sie oft zu nennen pflegt » ; *ibid.*, 151, Chorégis, fille de Chorégiôn, tient une jeune oie.

2. Il est superflu de citer des exemples que l'on trouvera dans n'importe quelle collection de reliefs. J'indiquerai seulement la série de Byzance publiée par Nezih FIRATLI, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine* (1964), Planches XXIX, 121 ; XXXIV, 124, 141 ; XXXV, 140, 143 ; XXXVI, 142 ; LXIII, 216, pour l'oiseau, la grappe de raisin ou autre chose.

3. H. MÖBIUS, *loc. cit.*, 159, discute l'opinion d'un auteur selon lequel pour le lièvre sur la stèle funéraire d'un jeune homme, ce symbole de fécondité et d'amour faisait penser à l'au-delà et à la vie après la mort. Il oppose cette interrogation judicieuse : « Mais comment l'auteur veut-il interpréter le chat de la stèle d'Égine et les bien plus nombreux petits chiens et oies sur les stèles funéraires attiques de l'époque classique ? » Ainsi sur la stèle funéraire de deux enfants à Thasos, *BCH*, 1967, 609-610, l'un tient un oiseau sur la poitrine et dans la main droite tombante une balle (ῥαπτὴ σφαῖρα) ; l'autre tient un oiseau sur la poitrine et dans la main droite tombante une grappe de raisin. Cela montre bien que la grappe n'est pas là un symbole dionysiaque d'immortalité ; elle correspond à la balle : oiseau, balle et grappe sont les παίγνια des deux petits.

4. Des exemples de Péristéra et Peristéria dans *Hellenica*, I, 26, note 3 ; II, 145. Quelques autres témoignages, outre Théocrite, XVI ; *Anth. Pal.*, VII, 662 : une esclave à Delphes (BAUNACK, *Samml. Dialektinschr.*, 2099) ; une femme libre dans la Mésogée : Περίστερὰ Ἐπιχράτους au IV^e siècle (*Arch. Eph.*, 1961 (1964), 14, n. 37) ; dans une liste d'Ilion (Michel, 667, A, l. 45 ; cf. sur le caractère de cette liste, mes *Monnaies antiques en Troade* ; index p. 138). A deux reprises sur une mosaïque chrétienne à Stobi (*Dumbarton Oaks Papers*, 3 (1946), fig. 181). Pour l'époque byzantine, cf. P. KRETSCHMER, *Der heutige lesbische Dialekt* (1905), 381.

5. Pour ce diminutif, voir F. BECHTEL, *Hist. Personennamen*, 591 : à Oropos IG, VII, 303, l. 72 Φαττίου χεῖρ dans un inventaire d'offrandes. Le mot était employé

Péléa et Péléas¹, Trygôn², Trygonion³. C'est d'autres petits oiseaux familiers que viennent les masculins Ortyx (la caille)⁴ et Ortygiôn, ou les noms formés sur celui de la perdrix, Perdix, Perdikiôn, Perdeikas⁵. C'est encore un amateur de ramiers que désigne le sobriquet masculin Φασσῶς⁶.

A Cyrène, en sortant des Thermes, jeunes gens et parents trouvaient à faire leur choix de colombes pour offrir à leurs aimées et à leurs enfants, garçons et filles, chez Anastase, « celui qui a les colombes »⁷, au pied de la colonne sur laquelle cet Anastase, fort peu impérial, avait fait graver ce qui était pour lui à la fois une prière et une enseigne. L'inscription nous révèle ou nous rappelle un trait plaisant de la vie quotidienne ; cet humble graffite nous fait voir, dans un coin de cette colonnade des Thermes de Cyrène, les volatiles, le marchand et le peuple des amateurs et acheteurs, enfants, adolescents et hommes mûrs aussi.

2. — LES COLOMBES D'APHRODISIAS ET D'ASCALON.

Une inscription d'Aphrodisias, dont la partie supérieure est seule conservée, ne manque pas d'intérêt. Elle fut publiée d'abord par W. M. Calder dans *Classical Review*, 1935, 216-217⁸, qui a lu et complété :

comme hypocoristique ; cf. ARISTOPHANE, *Plutus*, 1011 : νητάριον ἄν καὶ φάττιον ὑπεχορίζετο ; cf. D'Arcy W. THOMPSON, *A glossary of Greek birds* (1936), 301 ; là aussi exemples de *columbella mea*.

1. Des exemples dans *Hellenica*, I, 145, n. 3, avec des témoignages à Cyrène et à Arsinoë de Cyrénaïque. Deux exemples à Bouthrôtos dans les inscriptions signalées *Bull. Épigr.*, 1967, 336. D'une autre catégorie sont les noms Πελλέας, Πελλίς, Πελλίων étudiés par Ad. WILHELM, *Aegyptiaka*, 7-8.

2. Trygôn dans F. BECHTEL, *Die attischen Frauennamen*, 93, note 1, à Messana (*Hist. Personennamen*, 591).

3. Je n'en veux pour témoin que la jolie épigramme de Philodème pour une Trygonion, *Anth. Pal.*, VII, 222 ; GEFFCKEN, *Gr. Epigramme*, 340 ; PEEK, *Gr. Vers-Inschriften*, 706 ; GOW et PAGE, *The Greek Anthologie*, II, *The garland of Philippus*, commentaire aux pages 396-398. Ces derniers auteurs ne renvoient nulle part au commentaire détaillé de K. BURESCH, *Aus Lydien*, 62-66, qui est essentiel.

4. Ortyx à Parion et Ortygiôn à Érétrie dans F. BECHTEL, *Hist. Pers.*, 585. Pour Ortygiôn et Ornithiôn cf. W. SCHULZE, *Kleine Schriften*, 400.

5. *I. Priene*, 313, 484 : ὁ τόπος Μενάνδρου τοῦ Περδεύκᾳ. Cf. mes *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, 300. Pour Perdrix, cf. aussi l'interprétation de J. TAILLARDAT, *Les images d'Aristophane* (1962), p. 228, § 407 : la perdrix a une réputation de ruse.

6. *I. Priene*, 313 (index p. 239), plusieurs personnages. Cf. *Noms indigènes*, 300. F. Bechtel ne l'a pas enregistré.

7. C'est ailleurs qu'il avait son περισσεροτροφεῖον.

8. Sous le titre *Silius Italicus in Asia*.

[Τι]βέριος Κάτιος Ἀσκώ-
 νιος Σείλιος Εἰταλικὸς
 3 ἀνθύπατος λέγει · κα[ι]
 ψηφισμάτων ὄντων
 καθ' ἃ κωλύεται συνλαμ-

βάν[ειν] τρέφειν σοβεῖν
 [.....έ]ν τῇ πόλει τὰς
 8 [περιστερά]ς τῆς τε θρησ-
 [κείας τῆς πε]ρὶ τὴν θεὸν

De la ligne 10 il ne subsiste, au bord droit, que des parties de lettres, pour lesquelles l'éditeur suggérerait un verbe en σθα[ι].

La restitution de la ligne 8, περιστερὰς, les colombes, est une trouvaille qui donne son sens au document et qui ne fait point de doute après les verbes des lignes 5-6, et puisqu'on est à Aphrodisias et qu'il s'agit du culte de la déesse Aphrodite ¹. Le bref commentaire de W. M. Calder reste le meilleur ².

Le proconsul de la province d'Asie était, en 77 p. C., le poète de la Guerre Punique, dont nous apprenons à connaître le nom complet ³.

Il y eut deux autres éditions, d'après celle-ci, la plus récente étant celle de J. M. R. Cormack dans *Monumenta Asiae Minoris antiqua*, VIII, 411. Il y manque malheureusement, et en dépit du programme de la collection, une photographie de la pierre ⁴ ou en tout cas de l'estampage de cette pierre, insigne à la fois par la mention du poète proconsul, par la date exacte qui donnerait un point de repère précieux pour le style de la gravure à Aphrodisias, et pour le règlement relatif aux colombes. Il y a deux différences avec l'édition de W. M. Calder : l. 3, κα[ίπερ], qui n'est pas tolérable pour la longueur des lignes ⁵, et l. 10 : [ἀμελεῖν τινες] πολ[υῶσι]. Ce dernier supplément, qui n'est accompagné d'aucune réserve ni d'un point d'interrogation, est donné sans justification, sans parallèles ⁶. Ce n'est pas une tentative d'un épigraphiste, mais un thème grec sur une hypothèse relative au sens.

1. Pour l'histoire et la chronologie du mot θρησκεία, voir mes *Études épigr. et philol.*, 226-235 ; *Hellenica*, II, 132-133 ; XIII, 182, avec les renvois de la note 2. Un nouvel exemple pour un culte funéraire à Nakrasa : Rosalies au tombeau εἰς τὴν τοῦ ἥρωος θρησκείαν (P. HERRMANN, *Sitz. Ak. Wien*, 265, I, p. 12, l. 51 ; cf. le commentaire pp. 22 et 30).

2. Je parle plus loin de celui de F. Sokolowski. Dans la réédition *MAMA*, VIII (voir ci-après), J. M. R. Cormack n'a pas donné un seul mot de commentaire ou d'apparat critique.

3. C'est du nom Asconius que traite D. J. CAMPBELL, *Classical Review*, 1936, 56-58. Voir aussi A. GARZETTI, *Nerva* (1950), 117, n° 88. Cf. *Hellenica*, XIII, 14.

4. Elle a été trouvée dans une citerne à 3 kilomètres à l'ouest de la ville.

5. Cf. *Hellenica*, XIII, 14.

6. Cormack n'indique même pas que ce supplément est introduit par lui et qu'il ne figure pas dans l'édition princeps de Calder.

Non moins fantaisiste est la restitution de la ligne 10 proposée sans réserve par F. Sokolowski dans sa réédition, *Lois sacrées d'Asie Mineure*, n° 86¹ : [τῆς πε]ρὶ τὴν θεὸν [χάριν, ἀλλ' αἰδεῖ]σθα[ι]. On ne voit pas de rapport entre la copule τε dans τῆς τε θρησκείας et le ἀλλὰ restitué. Chacune des deux parties reste en l'air et le verbe αἰδεῖσθαι, en ce contexte, n'est appuyé d'aucun renvoi. La syntaxe de ces lignes restituées ne se comprend pas. Il n'y a pas de restitution possible actuellement et il faut laisser un blanc ; une fois de plus, l'épigraphiste doit se garder de l'*horror vacui*, qui discréditerait le travail de restitution.

Dans le commentaire de F. Sokolowski, p. 190, le lien entre Aphrodite et les colombes est si connu qu'il était inutile d'alléguer et de déranger Furtwängler, G. Hirschfeld, Klotz et Stier dans un article du *Lexikon de Roscher* et dans trois de la *Realencyklopädie*². Un seul renvoi serait utile, parce qu'il est topique. La statue canonique de l'Aphrodite d'Aphrodisias — identifiée en 1897 par C. Fredrich, ce qui a été sans cesse confirmé depuis lors³, et en dernier lieu par des trouvailles dans la fouille en cours — comporte une série de bas-reliefs qui décorent la gaine de l'idole et sa base. Or, sur cette base, on représentait deux colombes affrontées, tenant entre elles, de leur bec, une guirlande⁴.

Quels sont les verbes d'interdiction relatifs aux colombes ? Le premier est συλλαμβάνειν. C'est bien 'to catch' (Calder), 'attraper' (Sokolowski), et pas seulement 'toucher'⁵. Nous verrons ce même verbe employé par Philon d'Alexandrie pour les colombes d'Ascalon. On le retrouve dans des passages typiques de l' 'Ixeuticon' de Dionysios⁶. Ainsi il y est question de la capture des grues : avec tel procédé, elles ne peuvent bouger jusqu'à ce qu'on s'en approche et qu'on les attrape avec les mains, μέχρις ἂν αὐτὴν ταῖς χέρσιν συλλαβῇται πλησιάσας⁷. Un oiseau de proie, le θεόκρονος, effraye les moi-

1. Parue en 1955. J. M. R. Cormack ne l'a pas connue ; son recueil est daté de 1962. Cf. *Hellenica*, XIII, 14.

2. Pour justifier cette phrase : « Aphrodite a toujours eu un rapport étroit avec les colombes ».

3. Cf. notamment *La Carie*, II, 25, n. 1 ; *Hellenica*, XIII, 118, avec la bibliographie des notes 5 et 6.

4. Voir deux exemples de cette décoration dans H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod* (1936), Pl. IX, 1 et 2.

5. E. BIKERMAN, *Syria*, 1948, 83, n. 4.

6. Édition, chez Teubner, de A. GARZYA, *Dionysii ixeuticon seu de aucupio libri tres* (1963).

7. Livre III, chapitre 11 ; GARZYA, p. 43, l. 4. L'édition Garzya comporte un 'Index verborum' complet.

neaux par son cri strident, les attrape et les mange, τοὺς μὲν στρουθοὺς κρίζων φοβεῖ καὶ συλλαμβάνων ἐσθίει¹. Un autre, le 'trochilos', le roitelet² fond comme un trait sur le poisson, ἔσθ' ὅτε συλλαβὼν τε τὸν ἰχθὺν ἀνασπᾷ καὶ ἰπτάμενος ἔτι πάλλοντα κατεσθίει, ayant saisi le poisson il l'emporte et, en volant, le dévore encore palpitant³. Un autre, l'orfraie, ἄρπη⁴, s'attaque aux os des bêtes crevées depuis longtemps, τὰ μείζονα δὲ τοῖς ποσὶ συλλαμβάνουσαί τε καὶ ἀνιπταμέναι καὶ κατὰ τῶν πετρῶν ἀφιεῖσαι πολλάκις ὥστε συντριβέντα ἐσθίειν ; il les saisit avec ses pattes, s'envole et lâche les os à mainte reprise contre les rochers pour les manger quand ils sont fracassés⁵.

Quant au second verbe, F. Sokolowski l'explique par « attirer à l'aide d'appâts ». On ne voit pas comment τρέφειν parviendrait à ce sens. « Entretenir », « to keep », comprenait W. M. Calder. C'est en effet exactement « élever ». Il est interdit d'élever des pigeons ; ce serait une appropriation et cela conduirait à les manger, à les vendre, à utiliser leur fiente. Les habitants ne peuvent avoir de pigeonniers⁶. Le verbe τρέφειν ne comporte que ce sens⁷. A l'élevage correspondent tous les noms de métiers en — *trophos*. On a lu plus haut le terme περιστεροτρόφος.

Σοδεῖν, c'est bien effrayer les colombes, les chasser en faisant du bruit ou par des gestes. « Le verbe σοδεῖν et certains de ses composés signifient

1. Livre II, chapitre 16 ; GARZYA, p. 34, l. 2. Cet oiseau est signalé comme un *hapax* par Garzya. D'Arcy W. THOMPSON, *A glossary of Greek birds* (1936), 105, en dit : « a fabulous bird ».

2. Outre la note de Garzya, cf. D'Arcy W. THOMPSON, *loc. cit.*, 288-289.

3. II, chapitre 3 ; GARZYA, p. 24, l. 3.

4. Là encore voir la note de GARZYA et D'Arcy THOMPSON, *loc. cit.*, 55-56.

5. Livre I, chapitre 4 ; GARZYA, p. 5, l. 9-10. Encore συλλαβεῖν dans II, chapitre 4 ; GARZYA, p. 25, l. 19. Le trochilos ne s'attaque pas aux grands poissons, ἀλλ' ἀπόχρη θήρα καρκινάδος αὐτοῖς ἢ συλλαβεῖν ἄλλο τι τῶν ὁπόσα πρὸς τοὺς αἰγιαλοὺς ἐκφέρει τὰ κύματα, il lui suffit de chasser les crabes ou d'attraper quelque autre chose de ce que les vagues rejettent sur les grèves.

6. Il ne s'agit pas proprement de « nourrir », comme l'entend E. BIKERMAN, *loc. cit.* Il n'est pas question d'interdire de leur jeter des grains ou de la mie de pain, comme on le voit dans nos squares ou à Venise ou à la mosquée de Bayazit à Stamboul. Cf. plus loin ὁμοτράπεζος pour les colombes d'Ascalon et le passage de Basile de Séleucie.

7. Par exemple interdiction d'élever des chiens à Délos (STRABON, IX, 486 C : οὐκ ἔξεστι δὲ οὐδὲ κύναν ἐν Δήλῳ τρέφειν), d'introduire et d'élever des chèvres, τρέφειν αἰγας ἐν τῇ νήσῳ, dans la petite île d'Héraclée (*Hellenica*, VII, 161-170). Selon l'acte d'Antiochos III relatif à Jérusalem (JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XII, 146, avec le bel article de E. BIKERMAN, *Syria*, 1948 : *Josèphe et les privilèges du temple de Jérusalem*), non seulement on ne peut introduire dans la ville des animaux impurs aux yeux des Juifs, ἀλλὰ μηδὲ τρέφειν τι τούτων ἐν τῇ πόλει. Pour les ramiers, cf. ARISTOTE, *Hist. Anim.*, IX 613 a 16 (cité dans D'Arcy W. THOMPSON, *loc. cit.*, 300) sur les φάσσαι : πρεσβυτέρων δὲ γινόμενων αὐτῶν οἱ ὄνυχες αὐξάνονται ἄλλ' ἀποτέμνουσιν οἱ τρέφοντες.

souvent chasser un oiseau ou un insecte en l'effrayant. Chez Aristophane, σοδεῖν « c'est chasser une personne quand on la compare à un oiseau... ou à un insecte »¹.

Pour le verbe disparu au début de la ligne 7, W. M. Calder avait songé à πωλεῖν. Mais loin de l'introduire dans le texte, il s'objectait judicieusement que « la prohibition de vendre vient maladroitement après σοδεῖν, » ; F. Sokolowski introduit sans aucune réserve πιᾶζειν, par quoi il entend « molester » les pigeons. Mais concrètement comment peut-on « molester » un pigeon sauf en l'attrapant pour lui tordre le cou ? « Pour la restitution, cf. *BSA*, 21 (1916), p. 169, n° 1, 3-4 : ἐπεὶ ἐπέιασα περιστερὰς τῶν θεῶν ». C'est un texte de confession de la Méonie², qu'il faut traduire par « j'ai attrapé des colombes des dieux »³. Le στρουθοπιᾶστης dans Hesychius est l'oiseleur qui attrape les moineaux⁴. Or, ce sens-là était déjà parfaitement indiqué par συλλαμβάνειν. Le quatrième verbe nous restera inconnu tant qu'on n'aura pas trouvé dans les fouilles en cours un second exemplaire de cet édit du proconsul⁵ ou un autre document relatif aux colombes⁶.

Ainsi il était interdit d'attraper des pigeons, de les élever et de les chasser. Il ne s'agit pas de protéger « les pigeons sacrés de la déesse » ; le document ne peut être intitulé « décret relatif aux pigeons sacrés d'Aphrodite »⁷. Il n'y a pas dans la ville « des pigeons sacrés » et d'autres qui ne le sont pas. Tous les pigeons dans la ville sont considérés comme appartenant à Aphrodite. Il y a pour tous une liberté totale qui est garantie par des interdictions radicales.

W. M. Calder a justement remarqué que ces interdictions concernaient la ville, ἐν τῇ πόλει, et non pas la χώρα, c'est-à-dire le territoire d'Aphrodisias

1. J. TAILLARDAT, *Les images d'Aristophane* (1962), p. 112, avec les notes 2 (série de textes pour σοδεῖν, ἀποσοδεῖν, ἐκσοδεῖν pour les oiseaux) et 3 (σοδεῖν et ἀποσοδεῖν pour les mouches et les cigales).

2. Le personnage fut châtié dans sa vue, ἐκολάσθην ἰς τοὺς ὀφθαλμούς. La stèle porte comme décoration les deux yeux et deux pigeons. Cf. *Hellenica*, X, 99, note 2.

3. Au sanctuaire phrygien d'Apollon Larbénos, une stèle de confession (*MAMA*, IV, 279 ; A. CAMERON, *Harvard Theol. Rev.*, 1939, 155-178) porte en titre : ὁμολογῶ [περὶ] τῶ[ν] περιστερῶν. Une autre stèle (*MAMA*, IV, 295) montre une déesse assise ; de part et d'autre, à ses pieds une colombe picore dans un plat.

4. Comme le ληστοπιᾶστης est celui qui arrête les brigands (F. OERTEL, *Die Liturgie*, 270). Πιᾶζειν, c'est « saisir », et le grec moderne dit τὸν πιᾶσαμε, « nous l'avons attrapé ».

5. Il est peu probable que le petit morceau à gauche n'ait pas disparu.

6. On pourrait trouver, gravé, un des décrets de la ville sur le même sujet, ces décrets que l'on n'observait pas sérieusement, si bien qu'on eut recours à l'autorité du proconsul.

7. F. SOKOLOWSKI, *loc. cit.*

avec ses champs, ses fermes et ses arbres. Il ne s'agit que de la ville, à l'intérieur de son périmètre, la ville née et grandie autour du sanctuaire d'Aphrodite.

Il existe un cas décrit de façon vivante qu'il importe de rapprocher. C'est celui d'une Aphrodite palestinienne à Ascalon, Derkétô. Les monnaies de la cité représentent une colombe ¹. Nous avons un témoignage circonstancié sur les pigeons dans la ville dans le traité de Philon sur la Providence. Il ne s'agit pas là d'un témoignage pris dans un livre, mais d'une expérience personnelle d'un témoin oculaire. Un texte arménien donne l'ensemble du livre, mais le texte grec de ce passage est connu par Eusèbe dans *Préparation évangélique*, 8, 14 ². Philon a parlé des violences commises par les hommes sauf là où il y a interdiction légale. « Il existe une ville de Syrie sur la mer qui s'appelle Ascalon. Je me rendis là alors que j'étais envoyé au sanctuaire ancestral pour y prier et y sacrifier. J'observais une foule prodigieuse de colombes dans les carrefours et dans chaque maison. Comme j'en demandais la raison, on me dit qu'il n'était pas permis de les attraper ³. Car l'usage en est interdit aux habitants depuis une antiquité reculée. L'animal a tellement été apprivoisé par suite de la liberté sans crainte que non seulement il vit sous le même toit (que l'homme), mais qu'il devient toujours son compagnon de table ⁴ et qu'il se complaît dans cette sécurité ⁵ ». Cette description donne vie aux vers de Tibulle, I, 7, 17-18 : *quid referam ut volitet crebras intacta per urbes | alba Palaestino sancta columba Syro*.

1. Ainsi A. B. BRETT, *Am. Num. Museum Notes*, 4 (1950), *The mint of Ascalon under the Seleucids*, 43-54 ; G. LE RIDER, *Revue num.*, 1959-1960, 17, n. 20 et 21. Sur le type de la Ville et de la déesse maîtresse de la cité, cf. *La déesse de Hiérapolis Castabala*, p. 93, note 5.

2. V. HEHN, *Kulturpflanzen und Haustiere*?, ne manque pas d'y renvoyer, 339. P. 347, il compare les pigeons de Moscou. Cf. aussi sur les colombes de Derkétô P. PERDRIZET, *Rev. Hist. Relig.*, 1932, *Légendes babyloniennes dans les Métamorphoses d'Ovide*, p. 196-197.

3. Ἀμύχανόν τι πελειάδων πλῆθος ἐπὶ τῶν τριόδων καὶ κατ'οἰκίαν ἐκάστην ἐθεασάμην. Πυνθανομένη δέ μοι τὴν αἰτίαν, ἔφασαν οὐ θεμιτὸν εἶναι συλλαμβάνειν. La formule οὐ θεμιτὸν est très forte pour une interdiction.

4. Voir ma réflexion ci-dessus sur la différence entre « nourrir » et « élever ».

5. Ἀπειρῆσθαι γὰρ ἐκ παλαιοῦ τοῖς οἰκήτορσι τὴν χρῆσιν. Οὕτως ἡμέρωται τὸ ζῶον ὑπ' ἀδείας ὥστ' οὐ μόνον ὑπωρόφιον, ἀλλὰ καὶ ὁμοτράπεζον δεῖ γίνεσθαι καὶ ταῖς ἐκχειρίαις ἐντροφᾶν. Pour ὁμοτράπεζος, cf. ci-dessus la note sur « nourrir ». Le texte arménien (édition Aucher, p. 116), dans la dernière phrase que j'ai citée, traduit : *verum etiam eiusdem mensae particeps semper comperiat, et de manu accipiat cibum*. Je ne crois pas que ἐκχειρία puisse signifier *de manu*. Les ἐκχειρία sont les 'trêves' des fêtes religieuses, avec la sécurité assurée et la suspension de tous actes juridiques, une période de congé. Cette ἐκχειρία est perpétuellement assurée aux colombes d'Ascalon ; nul ne peut mettre la main sur elles et elles en profitent pour avoir une vie de 'luxue', une « bonne vie ».

Comme à Aphrodisias, tous les pigeons dans Ascalon sont libres. Il est interdit de les attraper, et cela est exprimé par le même verbe dans les deux villes, συλλαμβάνειν.

Telle était la situation à Aphrodisias, et vers la même époque. Les deux textes se commentent l'un par l'autre. Il faut ajouter ce trait à notre évocation du tableau qu'offrait l'Aphrodisias antique ; des pigeons se trouvaient partout, dans les rues, les monuments et les maisons, avec des bruits d'ailes, des roucoulements prolongés et des fientes qui souillent.

Au Bas-Empire chrétien, un intéressant passage sur la nourriture des colombes et autres oiseaux au sanctuaire de Sainte Thècle, près de Séleucie du Calycadnos ¹. C'est dans l'ouvrage de l'évêque Basile de Séleucie sur la Vie et les Miracles de Sainte Thècle, II, chap. 8 (*Patr. Gr.*, 85, pp. 576-577). Il s'agit d'un tout jeune enfant de la ville d'Olba, voisine de Séleucie ; un de ses yeux était dans un état désespéré ; il est guéri par une grue dans la cour de l'église. « Toujours quelqu'un jette et lance à la volée des grains de céréales ou de l'orge et des vesces pour nourrir les colombes qui vivent là comme aussi les autres oiseaux. Ceux qui vivent là sont nombreux et variés, cygnes, grues, oies, colombes et aussi ceux de l'Égypte et du Phase [les faisans]. Les gens qui viennent séjourner ici les apportent selon leur désir ou comme ex-voto pour les consacrer à la martyre ». « Parfois le bambin poursuit un oiseau en riant ou il est poursuivi par l'un d'eux, ce qui excite le plaisir et le rire des assistants ». Dans le miracle n° 19, deux voleurs et malandrins, qui font la fête et s'enivrent dans l'un des jardins, ont saisi une jeune fille. Alors intervient la martyre, qui sauve la jeune fille, étant apparue aux deux personnages ivres et leur ayant promis le châtimement pour avoir enlevé « et chassé de chez moi ma colombe », τὴν περιστερὰν τὴν ἐμὴν ἀπελάσαντες τῶν οἴκων ἐν μέσῳ ἀπειλήφατε.

3. — UNE ÉPITAPHE A KIBYRA.

Dans le récent volume de Supplément au dictionnaire grec-anglais de Liddell, Scott et Jones ², on lit cette rubrique, p. 8 ³ : « ἀλλεκτόριον, τό, prob.

1. Identifié par Ad. WILHELM, *Reisen in Kilikien* (1896), pp. 105-108 ; cf. E. HERZFELD et S. GUYER, *Monumenta Asiae Minoris antiqua* II (1930) ; *Meriamlik und Korykos*, 1-89.

2. Paru à Oxford en 1968. Cf. *Bulletin épigraphique*, 1968, 139.

3. Déjà dans les Addenda parus à la fin du dictionnaire, p. 2046.

= Lat. *adlectorium*, *reading-room*, SEG, 6, 277 (Cibyra, II A. D., written ἀλεκτ.) ». Le numéro du tome VI du 'Supplementum Epigraphicum Graecum' auquel il est renvoyé donne cette notice, qui, on le verra, est d'une rédaction un peu ambiguë : « Vocem ἀλλεκτόριον in titulo BCH II, 1878, 609 sq., n. 29 (= BCH X 1886, 519, n. 14 ; IGR IV, 921), vs. 5/6 κατεσκεύασε τὸν οἶκον πρὸς τῷ ἀλλεκτορίῳ (lapidem unum λ exhibere testatur apogr. ined. a. 1884 ab Holleauxio factum ; Rob.) explicat Ad. Wilhelm, *Wiener Studien*, XLVI 1928, 229-230 ; est autem exedra, in qua lectiones instituebantur. »

Ainsi la situation de la chambre funéraire¹ était définie par rapport à une autre construction, πρὸς τῷ ἀλεκτορίῳ. De même, par exemple, à Telmessos une καμάρα, chambre funéraire voûtée, était ἀπέναντι τοῦ κεραμείου², « en face de la briqueterie ». A Olympos une dame de la ville avait construit son tombeau (τύμβος) « au-dessus de la route qui mène à Gagai », ἐπάνω τῆς ἐπὶ Γάγας φερούσης ὁδοῦ³. A Aphrodisias, on donne ces caractéristiques pour un tombeau : — ὁδὸν ἀπὸ τοῦ Σεβαστείου ναοῦ ἀπ(άγ)ουσαν εἰς τὸ τέμενος θεᾶς Κόρης.⁴

Pour savoir si l'édifice ou le lieu adjacent était « probablement un reading-room », une salle de lecture qui aurait été appelée *adlectorium*, il convient de scruter de près l'explication de notre maître Ad. Wilhelm dans l'étude indiquée dans SEG, laquelle est intitulée *Lateinische Wörter in griechischen Inschriften*. Je traduis ces lignes.

« D'après une copie de Iordanis Eustratiadis, A. E. Kondoleon, BCH II, 609 sq., n. 29, 2, publiait l'inscription suivante de Kibyra :

Ἀρτέ[μ]ων Ἀρτέ-
μωνος Ἀπφιανὸς κατεσκεύασε
τὸν οἶκον πρὸς τῷ ἀλεκτορίῳ ἑαυ-

1. Sur οἶκος, fréquent dans les épitaphes de Kibyra, cf. J. KUBINSKA, *Les monuments funéraires dans les inscriptions grecques de l'Asie Mineure* (Varsovie, 1968), index p. 177 sqq.

2. *Tituli Asiae Minoris*, II, 72.

3. *Ibid.*, II, 1148. Cf. J. KUBIŃSKA, *loc. cit.*, 26.

4. *CIG*, 2839 (copie de Sherard). Il semble que le sanctuaire de Korè soit hors les murs, ce qui n'est pas surprenant. Dans l'épithaphe d'Aphrodisias *CIG*, 2826 (copie de Sherard) des statues de famille (mari, femme et fils) sont placées προσδαινόντων ἀπὸ τοῦ ἐργαστηρίου μου εἰς τὴν βασιλικὴν ἐν ἀριστεροῖς. Mais on ne voit pas si elles sont au tombeau ; on a l'impression qu'elles sont plutôt dans la ville. *Ibid.*, 2837, la ville fait ériger un tombeau à un bienfaiteur [πρὸ] τῆς Αντιοχικῆς πόλεως ; cf. *Hellenica*, XIII, 164-166, 231.

τῶι καὶ τοῖς τέκνοις συνεχωρήσατο
 που ¹ τοῖς συνεπιγεγραμμένοις · εἰ δέ τις π —

« Le même savant a reproduit, *BCH* X 519, n. 15, d'après une communication de M. Pappakonstantinou, l'auteur du mémoire Αἱ Τράλλεις ², les trois dernières lignes, manifestement de la même inscription, mais parmi les pierres de Tralles :

τὸν οἶκον πρὸς τῷ ἀλλεκτορίῳ ἔαυ-
 τῷ καὶ τοῖς τέκνοις συνεχωρήσατο
 τοῖς συνεπιγεγραμμένοις · εἰ δέ τις π —

« La dernière lettre permet la restitution π[αρὰ ταῦτα] ; ainsi sont introduites dans d'innombrables épitaphes les défenses d'un usage non autorisé de la tombe... La première copie donne l. 3 τῷ ἀλεκτορίῳ, la seconde τῷ ἀλλεκτορίῳ. H. Van Herwerden, *Lex. Gr. suppl. et dial.* ² remarquait, en suivant St. Kumanidis, Συναγ. λέξ. ἀθησ. p. 13 : *non galli pullus*. On attend la désignation d'un bâtiment auquel était adossée la maison funéraire ou la chambre funéraire d'Artémôn. Un mot latin, auquel ἀλλεκτόριον pourrait correspondre, n'est pas connu. L'explication que *allector* a connue jusqu'ici ³ ne donne aucun sens convenable pour le dérivé ἀλλεκτόριον dans l'épitaphe de Kibyra. Mais *adlectio* : *ab adlegare, actio legendi cum altero, παρανάγνωσις adlectio* (Gloss. II, 395, 43), *adlec[ta]tio lectio cum magistro* (564, 22) donne la possibilité de comprendre *adlectorium* comme désignation d'un édifice approprié à de telles *lectiones* sans doute sous forme d'une exèdre ; de telles constructions sont en fait liées à des édifices funéraires... ⁴. Si la pierre ne devait pas offrir ἀλ- ou

1. Ad. Wilhelm indique aussitôt (je ne traduis pas ces 5 lignes) que les lettres που sont « störend und sinnlos ». Elles ne figurent pas dans la seconde copie et elles sont une addition inexplicable dans la première. La copie de M. Holleaux que j'utiliserai ici ne les porte pas et ne laisse pas de place pour elles. B. Haussoullier dans *IGR*, IV, 921 (fascicule paru en 1912) restituait : συνεχωρήσατο [δὲ τό]που τοῖς συνεπιγεγραμμένοις.

2. Ajoutons que l'inscription était republiée par Pappakonstantinou dans son recueil Αἱ Τράλλεις ἥτοι συλλογὴ Τραλλιανῶν ἐπιγραφῶν (Athènes, 1895), n. 28, avec indications sur la pierre qui se trouvait dans le puits d'un quartier d'Aydın (voir ci-après).

3. Je transporte en note la parenthèse qui est intercalée ici : « *in variis collegiis quid munus habuerit nescimus nec magis constat de munere provinciali*, Thesaurus, I. 1. ; 'Zuwähler in einem Kollegium, in der späteren Kaiserzeit Obereinnehmer in den Provinzen', H. Georges ».

4. Renvois à P. Paris dans le Dictionnaire des antiquités, II 1, 882 sq., et à la dissertation de Stemler, *Die gr. Grabinschriften Kleinasiens* (Halle, 1909). Cf. maintenant J. KUBÍŇSKA, *loc. cit.*, 173 (index), s. vv. ἐξέδρα et ἐξέδριον.

ἀλλεκτορίῳ, mais avec le redoublement de la consonne initiale λλεκτορίῳ, le mot *lectorium*, connu jusqu'ici dans le sens de 'pupitre' ἀναλογεῖον, désignerait également une construction ayant cette destination. A vrai dire, la transcription grecque laisse sentir l'absence du souci des longues *e* et *o*¹; mais de telles fautes se trouvent par ailleurs...². » Ad. Wilhelm interprète ensuite de même façon le terme σχόλιον dans deux épitaphes de Thyatire et d'Éphèse.

On voit déjà que l'explication proposée connaît quelques tiraillements et difficultés. La notice que j'avais envoyée à J. J. E. Hondius attestait que le vrai texte, d'après une copie à Kibyra de M. Holleaux, inédite, ne comportait qu'un *lambda*. Elle confirmait donc la première édition qui était due à M. Collignon d'après une copie faite à Kibyra par un Johannès Eustratiadis et communiquée par le Syllogue grec d'Isparta³, et elle confirmait l'erreur du second copiste (*BCH*, 1886)⁴, d'après lequel A. M. Condoléon publiait ce texte comme inédit parmi des inscriptions de la vallée du Méandre, de Tralles et de Nysa, J'ai dit que Pappakonstantinou lui-même avait publié les trois dernières lignes de l'inscription comme n° 28 de son recueil. Ajoutons que ce volume donne⁵ πρὸς τῷ Ἀλεκτορίῳ, avec une majuscule et avec un seul *lambda*. Donc ce double *lambda* n'appartenait même pas à la copie de Pappakonstantinou; c'est un simple lapsus de l'éditeur Condoléon. L'explication de Ad. Wilhelm ne pouvait souffrir d'être envisagée que si le texte portait ἀλλεκτόριον (ou λλεκτόριον?). Ma notice insérée dans *Suppl. Epigr. Gr.* ruinait en fait l'interprétation 'salle de lecture'. Je l'avais signalée ensuite dans *Hellenica*, IV (1948), 32, n. 43, en traitant précisément de salles d'auditions, et je faisais prévoir la publication de mon argumentation dans la suite des *Hellenica*; c'est ici qu'elle paraît maintenant. De mes deux notices, la seconde n'a pas été connue des auteurs du Supplément du dictionnaire et, pour la première, ceux-ci n'ont pas compris que, attestant d'après une seconde copie indépendante le *lambda* unique, sans parler de l'édition de Pappakons-

1. La transcription devrait donc être ἀλλεκτόριον.

2. Renvoi à W. SCHULZE, *Graeca Latina*, 11, et à Meinersman, 109 sqq.

3. Sur le passage de M. Collignon à Isparta, ses relations avec le Syllogue grec de la ville et l'école grecque et ses vues sur la communauté grecque, voir son récit *Notes d'un voyage en Asie Mineure* (Paris, Firmin Didot, 1897, après avoir paru, sans les des- sins, dans la *Revue des Deux Mondes* en 1880), 37-41.

4. Voir la note suivante et p. 99, note 2.

5. Cette copie aussi omettait που au début de la dernière ligne. A la fin de cette ligne elle donnait οἱ δὲ τι—.

tantinou lui-même, elle écartait l'explication tentée à partir de l'édition fautive de Condoléon.

La copie de M. Holleaux, prise dans son carnet de voyage de 1884¹, permet d'établir ce texte² :

Ἔτου[ς.....] Ἀρτέμων Ἀρτέ-
μωνος Ἀπφιανὸς κατεσκεύασε

τὸν οἶκον πρὸς τῷ ἀλεκτορίῳ ἐαυ-
τῷ καὶ τοῖς τέκνοις συνεχωρήσατο
τοῖς συνεπιγεγραμμένοις · εἰ δέ τις πα[ρὰ ταῦτα-].

Par la critique de ces copies — où celle de M. Holleaux joue un rôle important et elle ne pouvait être connue de Ad. Wilhelm — il n'y a plus à chercher un terme latin, ni un composé de *legere* ; ἀλεκτόριον se rapporte au nom du coq, ἀλέκτωρ.

De fait, les auteurs du Supplément n'ont pas vu que le même texte était allégué et expliqué vers le début même de leur dictionnaire : « ἀλεκτόριον, τό, poultry-yard, *IGRom.*, 4, 921 (Cibyra) ». L'édition de Cagnat et Lafaye³ en 1912 se fondait sur celle de Collignon et les éditeurs commentaient :

1. Cf. *Études d'épigraphie et d'histoire grecques*, VI, pages 11 et 12.

2. Cette copie fut prise en décembre 1884 à Kibyra. D'autre part, Pappakons-tantinou envoyait à Condoléon une copie qui fut publiée en 1886. Pappakons-tantinou donne des détails précis sur l'endroit où était l'inscription (je traduis) : « Cette inscription sur une pierre poreuse à la bouche d'un puits contre le cimetière turc du quartier Orta ; elle a été publiée dans la revue *Homeros* » (je n'ai pas vu cette dernière publication.) Ce n'est donc pas, semble-t-il, une erreur sur la provenance, mais il y aurait eu transport de la pierre de Kibyra à Tralles en 1885 ou au début de 1886. — Signalons la provenance de deux inscriptions que Condoléon publiait dans la même série de Tralles, *BCH*, 1886, 519, n. 11 et 12 ; une double inscription honorifique « trouvée dans les ruines de Tralles ». Or il s'agit d'une pierre d'Héraclée de la Salbakè, copiée là par Schönborn, puis Sterrett, et qui n'avait pas changé de place puisque Buckler et Calder la retrouvaient à son lieu d'origine en 1933 ; voir toute l'histoire dans *La Carie*, II, p. 171-172, sur le n° 63. L'inscription n° 16 de Condoléon, τοῦτο τὸ ἥρωον στεφανοῖ ἡ ἐργασία τῶν βαφίων (n° 44 de Αἱ Τράλλεις, d'après Jean Mithios d'Aydin), appartient en réalité à Hiérapolis (*Altertümer von Hierapolis*, p. 92, n. 50).

3. Elle forme la seconde partie du n° 921, l. 4 et suivantes, les 4 premières lignes étant occupées par une inscription qui n'est pas sur la même pierre et que ces éditeurs font se succéder dans la ligne 4. De celle-là aussi copie de M. Holleaux : « sur un escalier, fragment de sarcophage ». A la fin, après Χαριτοῦ τῇ γυναικὶ αὐτοῦ, M. Holleaux a lu καὶ τοῖς εἰδίοις αὐτοῦ καὶ τῷ A —. Ces mots semblent avoir été martelés. L. 1, le chiffre de l'année ne paraît pas assuré.

« quid sit hic ἀλεκτόριον non liquet ». Cette rubrique du dictionnaire a conduit H. Frisk dans son dictionnaire étymologique à citer le mot, I, p. 68 (1954), avec sa traduction « Hühnerhof (*IGRom.*) » ; de même pour P. Chantraine¹, « basse cour (tardif) ». Déjà W. Crönert, traitant en 1903 de ἀλέκτωρ dans les papyrus², terminait par ces mots : « cf. etiam τὸ ἀλεκτόριον *BCH* II 610 (Cibyra), X, 519 (Tralles.) ». Les deux copies sont alléguées toutes les deux comme se rapportant à des pierres différentes, chacune en un lieu différent, Kibyra et Tralles, comme l'avait fait déjà P. Kretschmer³. Ni celui-ci ni Crönert ne notaient la variante des deux *lambda* sur la « seconde inscription »⁴. Dans le dictionnaire dont Crönert avait publié 3 fascicules en 1912⁵, il indiquait toujours ces textes comme deux inscriptions différentes s. v. ἀλέκτωρ, et, par une confusion, s'agissant d'une inscription funéraire, il l'interprétait comme « Grabmal », monument funéraire.

Mais ἀλέκτωρ, c'est exactement le coq. La volaille, poules et poulets, c'est ὄρνις, ὄρνιθες⁶. La différence est très nette dans les papyrus ; une papyrologue concluait ainsi ce qu'ils enseignent : ὄρνις s'emploie tantôt au sens général de volatiles, tantôt pour la poule⁷ qu'élève dans un ὄρνιθών⁸ ou que vend l'ὄρνιθοτρόφος ou l'ὄρνιθῶς⁹. C'est chez eux ou chez le σιτευτάριος, l'en-

1. *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, s. v. ἀλέζω (1968), p. 58 B.

2. *Memoria Graeca Herculanensis*, p. 290, note 1.

3. *Kuhn's Zeitschrift*, 33 (1895), 559-563 : ἀλεκτρώων und andere Tiernamen, 562, note 3 : « später findet sich inschriftlich ἀλεκτόριον : *BCH* II, 610 (Kibyra), X 519, (Tralles) ». D'ailleurs dans le contexte on croirait que ce mot est une variante de ἀλεκτρώων pour le nom de la bête, et non pas un dérivé désignant un bâtiment.

4. CAGNAT et LAFAYE écrivaient *loc. cit.*, note 5 : « Cf. titulum omnino similem, eundem sane, qui Tralibus inventus esse traditur (*Bull. Corr. Hell.*, X (1886), p. 519, n. 15) ».

5. *Passow's Wörterbuch der gr. Sprache völlig neu bearbeitet von W. Crönert*.

6. Cf., parmi beaucoup d'auteurs et de textes sur ce point, G. GLOTZ, *Rev. Et. Gr.*, 1920, 192.

7. Maria COBIANCHI, *Aegyptus* 1936, 91-147 : *Ricerche di ornitologia nei papiri dell'Egitto greco-romano*.

8. Pour ce mot très bien formé, le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones cite Varron, un papyrus (cf. M. SCHNEBEL, *Die Landwirtschaft im hellenist. Ägypten* (1925), 340) et une inscription de Mylasa, *CIG*, 2694 b, 11, « poultry-house ». Il faut remarquer que le mot, dans cette dernière citation, est à la fois une restitution et une correction. Avant ὄρνι (datif) la copie de Pococke donne un *gamma* et non un *nu*. Un long texte parallèle inédit montre qu'il faut πῖθων, le cellier ; cf. *Le sanctuaire de Sinuri*, 39, note 2, et 87. Cet exemple eût donc dû disparaître et le supplément aurait dû signaler ce changement.

9. Sur ce dernier terme, voir, outre les 4 exemples du Liddell-Scott-Jones et M. SCHNEBEL, *loc. cit.*, l'ostracon de Panopolis Πανεχάτου ὄρνιθῶς (A. SWIDEREK, *J. Jur. Papyr.*, 3 (1949), 145, n. 4).

graisseur, que l'on achète la volaille de consommation. Ainsi dans le petit volume intitulé *Philogélôs* qui, par ses bons mots ou ses phrases mises dans la bouche de stupides, nous fait pénétrer fort avant dans la vie quotidienne de l'époque impériale¹. Au n° 59, le *scholastikos*, mis en scène comme un simplet, « ayant entendu quelqu'un dire qu'il avait fait un bon dîner avec une belle poule engraisée, poule de la veille, se rend chez 'l'engraisisseur' et lui dit : tue-moi une poule, de la veille n'est-ce pas ? »², σχολαστικὸς ἀκούσας τινὸς ὅτι καλὴν ὄρνιν ἔωλον σιτευτὴν ἐδείπνησε, προσελθὼν τῷ σιτευταρίῳ ἔλεγεν · « ἔωλον μοι ὄρνιν θῦσον ». J'ai écrit σιτευταρίῳ alors que l'édition donne σιτευτωρίῳ avec cet apparat critique : « σιτευτωρίῳ M, σιτευρίῳ A. An σιτευτηρίῳ ? σιτιστηρίῳ ? ». L'un et l'autre de ces deux mots désignerait un local où l'on engraisse la volaille. Or le mot προσελθὼν τῷ σιτευτ — ὦ ἔλεγεν indique clairement qu'il s'agit d'un homme qui exerce une profession³. Deux épitaphes du Bas-Empire à Corinthe nous donnent ces noms de métier : Κοιμητήριον Παύλου σιτευταρίου · Ἀνίας Παύλου σιτευταρίου υἱὸς ἐπέγραψεν αὐτά⁴, — Κοιμητήρια διαφέροντα Παύλου σιτισταρίου, ἐπὶ κλῆν M[α]χροχεί[ρου] —⁵. Il ne s'agit pas, comme le comprenait J. De Waele, d'un « éleveur de bétail », mais d'un homme qui engraisse les volailles et les vend. Son surnom (ἐπὶ κλῆν) peut bien venir du gavage des poules et poulets et des oies⁶. Les deux termes sont bien formés, avec σιτευτ —, σιτιστ- (on connaît σιτιστής comme σιτευτής par C. *Gloss. Latinorum*, VI, p. 436, avec la traduction *fartor*) et la terminaison latine — *arius*, — ἄριος qui termine tant de noms de métiers à l'époque impériale et au Bas-Empire dans les pays grecs, aussi bien après un radical grec que latin.

Par opposition à l'ὄρνις, ὄρνιθα du grec moyen, ἀλέκτωρ est le coq. Le mot ne s'employait pas seulement en poésie⁷, mais couramment dans les papyrus⁸. Je veux seulement signaler deux textes où il y a opposition entre le coq et la poule.

1. *Philogelos, Hieroclis et Philagrii facetiae*, éd. Eberhard ; cf. aussi H. REICH, *Der Mimos* (1903), II, 454-475. Cf. *L'épigramme grecque*, 289-290.

2. J'ai tenté par ce « n'est-ce pas », qui insiste, de rendre le comique de la place du mot ἔωλον en tête, mot sur quoi repose la plaisanterie.

3. Le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones donne, d'après ce texte, « σιτευτώριος, ὁ, poultry-fattener ». La terminaison ne semble pas compréhensible.

4. *Corinth*, VIII 3, n. 542 ; cf. *Revue des Études grecques*, 1966, p. 763.

5. *Ibid.*, n. 559 ; cf. *loc. cit.*, 1966, 765.

6. Pour ces dernières, rappelons les χῆνες σιτευταί dans M. SCHNEBEL, *loc. cit.*, 340.

7. Ainsi P. KRETSCHMER, *loc. cit.*

8. Voir W. CRÖNERT, *Memoria Graeca Herculensis* (1903), 290, note 1 ; cf. M.

Dans une épitaphe de Sidyma en Lycie, on prescrit un sacrifice annuel sur la tombe¹ : « Je veux que chaque année nous soient sacrifiés un coq et une poule adulte et belle (ἀλέκτορα καὶ ὄρνειθα τελέαν καὶ καλήν) au moment de ramasser les moissons ; pareillement de nouveau les mêmes victimes à la vendange ».

Reprenons le Philogélôs, au n° 39. « Deux scholastikoi se promenaient ensemble. Or l'un d'eux ayant vu une poule noire dit : « Frère, peut-être le coq de celle-ci est-il mort », Σχολαστικοὶ δύο ὁμοῦ ἐβάδιζον. Ἰδὼν οὖν ὁ ἕτερος αὐτῶν μέλαιναν ὄρνιν, « ἄδελφε », φησιν, « ἴσως ταύτης ὁ ἀλεκτροῦν ἀπέθανε ».

L'ἀλεκτόριον doit être dès lors l'enclos et l'installation non pas pour ' la volaille ', mais pour les coqs. On connaît par divers textes le métier spécialisé de « vendeur de coqs », avec son local : ἀλεκτρονοπώλης, ἀλεκτροπώλιον, ἀλεκτρονοτρόφος (Pollux et Eschine le Socratique)². Il ne semble pas qu'on puisse expliquer cette spécialisation par l'alimentation et la cuisine. Rappelons-nous les ἀλεκτρούνες οἱ μάχιμοι dans la Clef des Songes d'Artémidore de Daldis ; ces coqs signifient des disputes et des rivalités, de même que les cailles³. Il me paraît alors que dans l'ἀλεκτόριον de Kibyra on élevait des coqs de combat. Cet élevage correspondait à un marché important. Car on sait par les textes et par les représentations figurées (ainsi le coq avec la palme) quel était l'engouement des Anciens pour ces combats de coqs, — les Athéniens n'étaient pas les derniers, tout au contraire — ce que nous pouvons bien comprendre par des amusements passionnés en Angleterre ou récemment encore dans la Flandre française, avec les séances de combat sur des ' gallo-dromes ', au nombre d'une centaine, où se retrouvent les ' coqueleux ' et des sympathisants au nombre total, dit-on, de deux cent mille.

SCHNEBEL, *loc. cit.*, 340, avec la note 6. Ἀλέκτορος dans une loi sacrée de Rhodes (F. SOKOLOWSKI, *Lois sacrées des cités grecques, Supplément* (1962), n. 108, l. 12).

1. *Tituli Asiae Minoris*, II, 245. J'ai cité ce texte *Études anatoliennes*, 391, n. 6, en parlant de sacrifices sur la tombe, spécialement en ces régions. Le renvoi se trouve aussi dans Liddell-Scott-Jones, s. v. ὄρνις.

2. Dans l'épitaphe de Sparte IG, V 1, 771, des restitutions [ἐρ]οποιέ καὶ [ἀλεκ]τρο-οτρόφε, la seconde paraît très vraisemblable, tandis que la première ne se justifie pas.

3. II, 5. Pour les cailles, les mauvais présages ne concernent pas leurs éleveurs : ὀρνυγες τοῖς μὴ φιλοτροφοῦσιν ἀγγελίας σημαίνουσι διαποντίους ἀκούσεσθαι ἀηδεῖς καὶ πονηράς, car elles sont μάχιμοι καὶ ὀλιγόψυχοι. Combats ὀρνύγων καὶ ἀλεκτρούνων rapprochés dans Plutarque *Mor.*, 319 F. (*De fort. Roman.*, 7). Combats de coqs et de cailles à Alexandrie, LUMBROSO, *L'Egitto...* (1895), 113. Le caractère belliqueux du coq lui donne un rôle dans la magie ; cf. S. EITREM, *Symb. Osl.*, 39 (1939), 72.

La littérature moderne traitant de ces spectacles ¹ est si abondante qu'il serait oiseux pour notre épitaphe de Kibyra d'en faire une bibliographie rassemblée au cours de lectures ². Je me bornerai à renvoyer à un travail déjà ancien, qui venait après bien d'autres comme ceux d'Otto Jahn et de J. De Witte, l'article du *Dictionnaire des Antiquités* 'Alektroyonon agones' par E. Saglio ³ et à deux études récentes ; l'une est le commentaire, avec bibliographie, d'une mosaïque de Lixus, au Maroc, par M. Euzennat dans les « Mélanges Piganiol », 473-480 ; elle montre deux Amours qui font combattre des coqs ⁴. L'autre est le mémoire de Ph. Bruneau, *BCH* 1965, 90-121 : « Le motif des coqs affrontés dans l'imagerie antique », avec sa riche illustration. Il me semble que l'épitaphe de Kibyra est remarquable par ce mot que je viens de commenter et qu'elle garde un reflet de la passion des Grecs pour les combats de coqs. Il est naturel que l'enclos et les bâtiments de cet élevage aient été situés en dehors de la ville, sur quelque une des routes qui sortaient de Kibyra et le long de laquelle s'élevaient aussi les tombeaux.

Louis ROBERT.

1. Cf. PLINE, *HN*, X, 50 : *Pergami omnibus annis spectaculum gallorum publice editur ceu gladiatorum*, avec la remarque de l'éditeur (coll. Budé) E. de SAINT-DENIS, p. 121 : « A la passion des Grecs pour les combats de coqs, Columelle, VIII 2, oppose l'élevage des volailles en vue du rapport ».

2. J. Robert et moi nous avons déjà allégué quelques études en publiant une épitaphe de Hiérocésarée de Lydie qui porte en bas-relief un combat de coqs (*Hellenica*, VI (1948), 54-55) et nous avons discuté des interprétations funéraires et eschatologiques données par des érudits à la représentation de ces combats sur des pierres funéraires.

3. Aussi s. v. *Bestiae*, 701 B, par E. COUGNY et E. SAGLIO.

4. Il faut y ajouter la remarque de Ph. BRUNEAU, *Rev. ét. gr.*, 1966, 177-178 : les noms *Paphius* et *Cytherius*, mentionnant clairement les lieux de culte d'Aphrodite, se rapportent non pas aux coqs, mais aux Amours.